

L'ENTR'ACTE LYONNAIS

BUREAU

A LA

CONSERVATION DES AFFICHES

Rue de la Préfecture, 3

LYON

Écrire franco.

JOURNAL DES THÉÂTRES ET DES SALONS

Paraissant le Dimanche.

PRIX DE L'ABONNEMENT

POUR LYON

Six mois. 6 f. » c.

Trois mois. 3 50

1 fr. de plus par trimestre pour l'extérieur

Les Abonnements se payent d'avance.

REVUE DES THÉÂTRES.

LYON, le 5 Avril 1862.

Encore quelques jours, et nous pourrons enterrer l'hiver. Nous aurons le gai soleil souriant dans un ciel sans nuage; ce sera la belle saison pour tous ceux qui aiment les prés et les bois, les promenades au clair de lune, le doux *far niente*, les rêveries au bord des ruisseaux jaseurs; mais, pour les directeurs de théâtre, ce sera la mauvaise saison qui commencera. Qu'importe les chefs-d'œuvre de l'esprit humain, en présence des chefs-d'œuvre impérissables de la nature? Quelle musique est comparable à ses harmonies? Aussi, en prévision de cette lutte difficile à soutenir, l'administration redouble-t-elle d'activité. Elle combat, par des attraits puissants offerts aux spectateurs, les séductions qui ne manqueraient pas de les entraîner loin du théâtre. M^{me} VAN DEN HEUVEL est en cela pour l'administration une vaillante alliée; elle fait tous les soirs, comme on dit, *salle pleine*, et nul, à moins d'être complètement déshérité de sentiment musical, ne se lasse de l'entendre. D'autres, sans doute, peuvent avoir une voix plus étendue ou plus forte que celle de M^{me} Van den Heuvel, mais elle seule jusqu'ici a su chanter avec ce charme

inexprimable, cette pureté de goût, cette méthode où l'on sent revivre non-seulement les effets d'un travail intelligent, mais encore la science et l'inspiration de l'artiste célèbre qui fut à la fois son père et son premier professeur. — Malheureusement, l'instant où M^{me} Van den Heuvel sera rappelée à Paris est proche sans doute; mais, pour combler le vide de son absence, nous aurons les représentations de *Pierre de Médicis*, grand opéra dont la musique est due à M. le prince Poniatowski, qui ne se contente pas d'être l'héritier d'un grand nom et de le porter dignement, mais qui veut justifier en quelque sorte les faveurs de la fortune à son égard, en ayant autant de talent que si la chose lui était nécessaire pour vivre ou faire son chemin. — Nous ajouterons, en outre, que le maestro princier a voulu que la première représentation de son œuvre à Lyon fût placée sous le patronage d'une bonne action. En cela, il n'a pas trouvé de contradicteurs auprès de la direction de nos théâtres, qui a fait ses preuves de charité, et dès lors c'est au bénéfice des ouvriers sans travail que *Pierre de Médicis* sera représenté pour la première fois.

On nous ménage bien d'autres surprises; ainsi, M. Labrousse, l'auteur des grandes épopées militaires qui ont fait la fortune du théâtre du Cirque

à Paris, est en ce moment à Lyon, et vient monter et mettre en scène son grand drame de *l'Empire*. On peut s'attendre à des merveilles de décors et de costumes.

Ce n'est pas tout, l'année théâtrale ne se terminera pas sans que nous ayons à admirer aux Célestins la féerie des *Bibelots du Diable*. Depuis longtemps déjà, machinistes et décorateurs, fabricants de trucs et costumiers sont à l'œuvre. On travaillait en silence, et si c'est une indiscretion que nous commettons là, elle n'est pas grave, puisque dans quelques jours ce secret eût été celui de tout le monde.

Une grande représentation a été donnée samedi dernier au Grand-Théâtre, au bénéfice de l'association des artistes dramatiques. — M. D'Herblay et M. Vienne, l'habile régisseur des Célestins, en ont été les ordonnateurs et les instigateurs. Une recette de plus de 5,000 fr. est venu récompenser leurs efforts. — Le programme du reste était splendide, et suffisait à justifier l'empressement de la foule: ainsi M^{me} Van den Heuvel y chantait pour la première fois *les Noces de Jeannette*; M. Ligier jouait le quatrième acte de *Hernani*; tous les artistes de nos deux théâtres s'étaient empressés d'apporter leur concours à cette soirée. Citer leurs noms serait trop long,

FEUILLETON DE L'ENTR'ACTE LYONNAIS.

du 6 Avril 1862.

LA MALADE.

ÉLÉGIE.

A Madame ***

I.

« Près de ce lit d'où la plainte s'exhale,
» Soyez, mes vers, comme un baume enchanté.
» Et puissiez-vous, à son front triste et pâle,
» Rendre la joie et la sérénité! »

Hier encor, heureuse et souriante,
Elle dressait ce front si gracieux
Et la gaieté rayonnait dans ses yeux.

Hier encor, une aurore brillante
Resplendissait à l'horizon vermeil...

Pourquoi faut-il qu'une nuée errante
Ait tout-à-coup obscurci le soleil?...

Dans le jardin qu'elle-même cultive,
Hier encor je la voyais venir;
Ses pauvres fleurs, qu'allez-vous devenir?

Souvenez-vous de sa main attentive,
Des soins constants qu'elle sut vous donner!
De ces doux soins, si le destin vous prive,
Ses pauvres fleurs, vous faudra-t-il faner?...

Hier encor, dans la longue veillée,
Pleine de force et pleine de santé,
En chants joyeux s'exhalait sa gaieté!

Petits oiseaux, mon âme émerveillée
Hier encor se plaisait à vos chants.
Pourquoi faut-il, sous l'ombreuse feuillée,
Qu'un cri plaintif vienne attrister les champs?

L'onde qui coule au versant des collines,
Comme nos jours, avec rapidité,

Moins que son âme a de limpidité.

Dieu des vallons, ah! puique tu destines
La fraîche ondée aux prés qui vont fleurir,
Laisse couler les sources argentines.
Pourquoi faut-il souvent les voir tarir?...

Des heureux jours l'heure est vite écoulée,
Vite la joie est changée en soupir,
Tel ouragan vient après le zéphir!...

Du peuplier la feuille dentelée,
Chastes zéphirs, sourit à vos baisers.
Pourquoi faut-il, géant de la vallée,
Que tes rameaux par les vents soient brisés?
.....

« Près de ce lit d'où la plainte s'exhale,
» Soyez, mes vers, comme un baume enchanté,
» Et puissiez-vous, à son front triste et pâle
» Rendre la joie et la sérénité! »

II.

D'un vif reflet l'orient se colore,

et d'ailleurs ne sont-ils pas gravés dans le souvenir de tous. Nous dirons seulement que dans le bal de *Gustave*, qui terminait le spectacle, ils sont venus deux à deux, artistes du drame ou du chant, de la comédie ou de la danse, défiler à l'avant-scène, au bruit des applaudissements et des acclamations de la salle entière. On leur témoignait ainsi l'estime conçue pour leur talent, on les récompensait en un instant de toute une année d'efforts employés à nos plaisirs.

Le théâtre des Célestins n'a pas fourni grande matière pendant cette quinzaine à la chronique. Point de bénéfice, et par conséquent point de nouveautés, si ce n'est une petite comédie de M. Léon Gozlan, *la Pluie et le beau Temps*, où M. Lemaltre et M^{lle} Derieux ont fait assaut d'esprit et de grâce, d'art de bien dire et de finesse.

M. Ligier a constamment occupé l'affiche avec le 4^{me} acte d'*Hernani*, *Louis XI*, *Tartuffe* et *Marino Faliero*. — Cette dernière pièce a été pour M. Ligier, plus que *Louis XI* peut-être, l'occasion d'un vrai succès. Ce rôle du vieux doge, attaqué jusque dans son honneur d'époux par une noble arrogante et devenant conspirateur, offre des effets dramatiques que M. Ligier rend avec une expression saisissante.

Nous ne croyons pas que M. Ligier pût jouer facilement ailleurs qu'à Lyon son répertoire. Quand on songe qu'en dehors de leur travail quotidien les artistes qui le secondent ont dû apprendre des pièces aussi importantes que celles que nous avons citées, dans un temps excessivement court, on peut alors se faire une idée de la somme de travail et d'efforts qu'il leur a fallu dépenser. Aussi, pour ne pas être injuste, devons-nous constater qu'ils se sont fait remarquer à ses côtés, et qu'une part des bravos décernés à M. Ligier, dans *Marino Faliero*, par exemple, doit

Tout respandit de lumière et d'azur ;
Le soleil brille et le ciel est si pur.

Roses de mai, vous fleurirez encore
Pour l'embaumer et lui rendre l'espoir...
Petits oiseaux, qui chantiez à l'aurore
Pour la charmer, vous chanterez ce soir!...

Le gai printemps renait; dans la nature
Tout est parfum, fraîcheur et volupté,
L'arbre et la fleur ont repris leur beauté.

Réjouis-toi, charmante créature,
Tu renaitras au bonheur, à l'amour.
Ton âme est sombre et la nuit est obscure ;
Réjouis-toi, voici venir le jour!!

« Près de ce lit d'où la plainte s'exhale,
» Soyez, mes vers, comme un baume enchanté,
» Et puissiez-vous à son front triste et pâle
» Rendre la joie et la sérénité! »

Avril 1862.

ANTONY RÉAL.

revenir à M^{lle} Derieux et à MM. Dorsay, Reynald, Laty, Saliné, Dupré, Dutasta, Henri et Jullien.

En terminant, et pour ne rien oublier, nous dirons qu'au troisième acte de *Marino Faliero* il y a un chant de gondolier sans accompagnement, et ce n'est pas sans quelque surprise que nous avons entendu une voix puissante et bien timbrée chanter cette barcarole. Information prise, c'est M. Ferrier, un jeune figurant, qui s'acquitte si bien de l'emploi qu'on lui a confié.

CH. MAURIS.

Ne vous désolerez pas, ô vous tous admirateurs du conservateur des bonnes traditions des Talma, Thérigny, et de tant d'autres illustrations dramatiques et mimiques dont notre ville s'honore!

JÉRÔME COTON va reparaitre sur la scène des Célestins.

M. Carpier, nous le répétons, toujours prêt à soulager les artistes dans le besoin, a accordé à Jérôme Coton son bénéfice annuel, et il aura lieu comme d'usage le samedi saint 19 avril.

Tous nos compatriotes savent que ces représentations font époque par leur excellente composition. Il en sera de même cette année; qu'on en juge!

Le Monstre et le Magicien, ouvrage fantastique qui obtint un si grand et si légitime succès, sera repris à cette occasion. Jérôme Coton remplira le principal rôle et nous promet un nouveau dénouement.

Cet ouvrage aurait assez d'attraits à lui seul pour attirer la foule, et pourtant il sera accompagné de deux vaudevilles, *l'Aumônier du Régiment* et *le Trou du Lapin*.

Si nous avons un conseil à donner à nos lecteurs, c'est de se hâter de retenir leurs places, car elles sont rares, les occasions d'applaudir le mime par excellence que Lyon s'honorera un jour d'avoir vu naître.

F. BOILY.

PALAIS DE L'ALCAZAR.

Le carnaval a été clos cette année, comme d'usage, par trois grandes fêtes de nuit dirigées par Antony LAMOTTE, le compositeur aimé de nos concitoyens. Quel enthousiasme! quel ravissement produits par les nouvelles compositions de l'ex-chef d'orchestre de Valentino et d'Argyls-Rooms!

Dans notre dernier numéro, nous avons glissé rapidement sur les nouvelles œuvres d'Antony

Lamotte, et nous n'avons fait qu'indiquer les qualités qui les distinguent. C'est là une grande injustice, surtout pour le quadrille intitulé *Jeanne d'Arc*, qui, outre ses beautés comme composition musicale, donne une nouvelle preuve de talent poétique dont est doué son auteur. En effet, on ne saurait mieux peindre la joie des Anglais, croyant être certains de la victoire, la douleur et la tristesse des Orléanais, et leur allégresse après le triomphe de la jeune héroïne de Domrémy.

Nous devons encore signaler comme ayant obtenu un grand succès, légitimé du reste par leur beauté et leur entrain, *Egill-le-Démon*, *le Père Mistanflu*, *les beaux Chevaliers*, quadrilles. Dans la varsovianna ayant pour titre *les Echos du Tyrol*, on a admiré les magnifiques effets produits par les fanfares de douze trompes de chasse. La valse *la Grotte des Fées* renferme un motif pour cor qu'on ne saurait trop louer. Enfin, nous le répétons, il faudrait citer toutes les compositions, car toutes ont droit à une large part d'éloges; mais l'espace nous manquerait. Il nous est pourtant impossible de ne pas mentionner le chaleureux accueil fait à *Titi-lariti*, *ton-ton-lariton*, quadrille qui avait été généralement redemandé et qu'il a fallu exécuter plusieurs fois à chaque bal.

Louer l'exécution serait chose superflue, l'orchestre de l'Alcazar, la musique du 2^{me} lanciers et la Chorale du Rhône ayant depuis trop longtemps fait leurs preuves.

F. BOILY.

Nous recevons la lettre suivante :

A M. le Directeur de l'ENTR'ACTE.

Monsieur,

Daignez nous continuer votre bienfaisante sympathie et insérer ces quelques lignes très-utiles à l'avenir de notre Institution.

M. Tivet, privé de la vue, auquel l'une de nous donne des leçons particulières de piano, et qui chaque année organise à son nom un concert, nous dit que beaucoup de personnes le supposant élève pensionnaire à notre Institution (qui ne reçoit pas d'adultes), pensent que le bénéfice dudit concert appartient à cet établissement.

En dehors de nos concerts annuels, dont le programme est exécuté par nos jeunes élèves aveugles des deux sexes, nous n'avons jamais, sans l'avoir annoncé, profité d'aucun bénéfice.

Nous croyons devoir informer les personnes qui s'intéressent à notre œuvre, de la nomination au titre de répétiteurs d'une partie des études

classiques et musicales, de quatre jeunes aveugles, élèves gratuites, qui se sont distinguées au concert du 23 février. Nous les désignons ainsi : celle qui a dit de touchantes poésies composées par elle et plusieurs compagnes ; celle de 8 à 9 ans, qui, avec l'habileté du professeur le mieux exercé, a analysé une phrase donnée par une personne de la société, et les deux jeunes pianistes qui, a dit M. Pénavaire (qui faisait la partie de violon), ont exécuté avec une netteté et un brio peu ordinaire deux duos concertants sur *la Norma* et sur *les Huguenots*, et les brillantes variations de *la Violette* de Hertz, pour piano seul.

Agréer, etc.

L. et H. FRACHON,

Fondatrices-directrices de l'Institution des jeunes aveugles des deux sexes, rue Tronchet, 30, aux Brotteaux, Lyon.

L'HÉRITAGE DE TANTALE.

IV.

(Suite. — Voir le dernier numéro.)

L'héritier présomptif, qui avait écouté attentivement la déclaration du mandataire, plissa en souriant les traits d'un visage pointu dont les yeux gris ternes jetaient des rayons équivoques.

— Le complément que vient d'ajouter monsieur le notaire, dit-il d'un accent moitié guillemet, moitié attendri, qui produisait à l'oreille l'effet qu'une grimace larmoyante eût fait à la vue, dispense de toute discussion. J'ai le triste avantage d'avoir un titre de plus que les représentants Bach à pleurer ce pauvre Max.

Là-dessus l'héritier tira son mouchoir et le passa sur ses yeux pour essuyer une larme invisible. Surprenant le sourire d'intelligence que croisèrent ses deux auditeurs, il crut devoir justifier son accès de sensibilité manquée.

— Je suis de ceux qui témoignent mal et ressentent beaucoup, ajouta-t-il en réplique à l'incrédulité qu'il avait surprise. La reconnaissance et l'affection sont deux sentiments que je pousse aussi loin que qui que ce soit.

— J'en suis fort aise, monsieur, répondit M. Tribert ; ce serait une belle occasion si l'on avait à faire appel à ces deux sentiments comme à l'esprit de justice et d'honnêteté qui ne peut manquer d'animer un parent aussi exemplaire que vous le semblez.

La gravité que mit le Strasbourgeois dans cette raillerie sembla passer inaperçue de celui à qui elle s'adressait. Il affecta de la prendre à la lettre.

— Je vous remercie du compliment et je suis tout prêt à le justifier.

— Même si l'on évoquait le souvenir de vieilles obligations que vous n'auriez pas remplies ?

— Assurément, et si je me trouvais dans ce cas, je ne manquerais pas de m'exécuter. N'est-ce pas le moment quand survient un héritage ?

— Il faudrait pour que votre bonne volonté eût un sens, reprit M. Tribert en changeant de ton, que vous fussiez dans le cas que je suppose, et je me plais à croire qu'il n'en est rien. Quant au moment, vous vous faites illusion, puisque l'héritage ne peut être adjugé qu'à mes mandants.

— Pardon, riposta le compétiteur en se rejetant nonchalamment sur le dossier de son siège. Monsieur Van Vylder aurait-il l'obligeance de nous fixer sur les conditions de successibilité en ligne collatérale ?

— Rien de plus clair, articula le notaire. Le parent le plus proche en degré est appelé à l'exclusion de tous les autres. Ainsi les cousins-germains viennent avant ceux qui sont issus des germains et ainsi de suite.

— Sans aucun partage, n'est-ce pas ?

— Sans partage.

— On ne peut mieux, dit à son tour M. Tribert. Comme le colon de Cuba n'a pas de parents plus rapprochés que les enfants de dame Guillemette Bach, par conséquent...

— Un moment, s'il vous plaît. Il y a Wilhem Frantz Durbach, observa le prétendant qui interrompit son compétiteur.

— Ancien marchand drapier à Strasbourg ?

— C'est bien cela.

— Qui a quitté il y a fort longtemps la ville pour se réfugier à Utrecht ?

— Allez toujours, fit complaisamment l'héritier.

— Un abominable fripon qui a ruiné les Lambert et fait mourir de chagrin le père et la mère.

— Monsieur ! fit l'auditeur de M. Tribert en changeant brusquement d'attitude et de visage, Durbach a eu des malheurs, il n'est pas cause des suites du désastre...

— Vous ne l'avez pas bien connu alors ! Un misérable qui a promené ses vices de ville en ville, de La Haye à Amsterdam, à Rotterdam, que sais-je !

— Arrêtez, monsieur, s'écria l'héritier de son aigre fausset et en se redressant tout-à-coup.

— Pourquoi ne pas le dire ? poursuivit imperturbablement le Strasbourgeois. Ce gremlin qui vint demander un asile à la ville de Liège où il fit de nouvelles dupes...

— Calomnie ! vous dis-je, calomnie.

— Non, monsieur, vérité ! Mais je m'étonne, dit M. Tribert avec une naïveté affectée de la chaleur que vous mettez à défendre un pareil personnage. Vous n'êtes, je suppose, ni son fils, ni son neveu !

— Je suis plus que cela, je suis Durbach !

— Vous ?

— Moi-même.

— Wilhem Frantz Durbach ?

— Mot à mot.

— Allons donc ! La plaisanterie est trop forte.

— C'est pourtant ce qu'il y a de plus réel.

— Dans ce cas, M^e Van Vylder aura l'obligeance de nous dire si la loi donne des droits quelconques aux revenants ? J'y mets des ménagements et des formes.

Le notaire ne put s'empêcher de rire, et, malgré son ton menaçant, le prétendu Durbach en fit autant d'assez bonne grâce pour un homme accusé d'imposture.

— Vous avez la plaisanterie originale, dit-il à son compatriote ; et quoique vous n'avez pas ménagé les gros mots dans mon éloge, la bouffonnerie de la conclusion me les fait excuser.

— Bah ! vous persistez à vivre ? fit M. Tribert en tirant de sa poche une grande feuille légalisée à la municipalité de Liège. Prenez-y garde ; ces sortes de plaisanterie conduisent loin ceux qui les soutiennent.

— J'en suis fâché pour mes compétiteurs, mais il faut bien qu'ils se résignent.

— Peut-être ! M. le notaire voudra bien me dire ce qu'il pense de l'acte que je lui sou mets.

M. Van Vylder examina le papier avec une scrupuleuse attention.

L'authenticité n'est pas douteuse. Les indications de ce document se rapportent à celles qui figurent dans l'acte de naissance que monsieur a produit.

— De sorte que je suis un faussaire ? demanda celui dont on constatait l'identité.

— Il y a un autre nom pour caractériser le fait, s'il se confirme.

— Comme le dit justement M. le notaire, s'il se confirme. Mais qu'il ait l'obligeance de lire à haute voix l'acte dont il est question, peut-être tout pourra-t-il s'expliquer.

L'officier ministériel lut la pièce mot à mot.

— Qu'en pensez-vous ? ajouta-t-il.

— Je pense ce que j'avais deviné d'abord. L'âge et les prénoms offrent des variantes assez sensibles quand on y regarde de près. Cela prouve clairement qu'il y a eu en même temps à Liège deux hommes portant le nom de Durbach, celui ;

qui n'existe plus et moi.

M. Tribert parut stupéfait de cette articulation faite avec un superbe sang-froid.

— Voilà, certes, un hardi coquin ! pensa-t-il. Je n'eusse pas supposé tant d'audace. Nous verrons bien ! Mais, reprit-il à haute voix, si nous admettions la confusion et l'authenticité de vos qualités, accepteriez-vous les conséquences des actions du vrai Durbach ?

— Pourquoi non ? Je sais ce que je dois aux enfants de ce pauvre Lambert, et je suis prêt à autoriser le règlement de ma dette à leur égard. C'est là, si je ne me trompe, le sens de la demande.

Cette acceptation empressée et par avance d'obligations qui, la loi à la main, pouvaient être repoussées, ou tout au moins discutées, sembla faire hésiter M. Tribert.

Durbach se méprit sur le sens de cette hésitation.

— Si vous ne me croyez pas, dit-il en cherchant à donner à sa face astucieuse un masque de loyauté, je suis prêt à donner immédiatement, par acte authentique, la reconnaissance de la dette et à en déléguer le montant sur les premières sommes que touchera M. Van Vylder. Vous voyez, monsieur, si j'ai été volontairement insolvable. C'est ma réponse aux calomnies qu'on vous a débitées sur mon compte.

Mais cette dernière phrase, jetée avec une sorte de dignité, ne produisit pas tout l'effet qu'en espérait l'auteur.

M. Tribert continuait à réfléchir. Pourtant, il sembla prendre un parti.

— Mille pardons, monsieur, fit-il en s'adressant au notaire, n'auriez-vous pas un endroit où je pourrais être seul pendant quelques minutes ?

— Rien de plus facile, répondit M. Van Vylder ; j'ai des clients à expédier à l'étude, mettez-vous à l'aise et prenez votre temps.

Quand les deux adversaires furent seuls, M. Tribert se plaça en face de Durbach.

— Avez-vous bien pesé toutes les conséquences de votre hardiesse ? lui demanda-t-il d'un air sévère.

Ce tête-à-tête et cette question imprévue parurent un moment troubler le prétendant.

— Expliquez-vous plus clairement, monsieur, car je ne comprends rien à vos paroles. La plaisanterie continue-t-elle ?

— Vous allez en juger. Répondez d'abord : Continuez-vous ou non à conserver la personnalité de Durbach, le drapier strasbourgeois ?

— Quoique cela gêne probablement vos calculs

de mandataire, qui sait ? d'héritier indirect peut-être ! répliqua Durbach d'un ton de persiflage, je reste ce que je suis depuis cinquante ans, Wilhem Frantz.

Impassible devant cette injure, M. Tribert ajouta :

— Un reste de commisération me retient. Faut-il vous accorder un jour de réflexion ?

— Pas une minute !

— Allons, tant pis ! Puisque vous ne voulez pas, tandis qu'il en est encore temps, vous faire un rempart du papier que j'ai produit, c'est votre affaire. Vous en subirez les suites. Ecoutez donc l'histoire que j'ai à vous raconter. Rassurez-vous, ajouta M. Tribert qui surprit un geste d'incrédulité et d'impatience trop affecté pour ne pas dissimuler autre chose : elle vous intéressera. D'ailleurs, elle est courte.

Le Durbach en question dont vous acceptez les actes se trouvait à Liège il y a six ans. De tout l'argent qu'il avait clandestinement emporté de Strasbourg, au préjudice de ses créanciers, et surtout de son parent Honoré Lambert, il ne lui restait plus que quelques billets de mille francs à l'aide desquels il put ouvrir un établissement d'assez belle apparence. Il sut se ménager un certain crédit ; mais le banqueroutier strasbourgeois n'aspirait pas à se réhabiliter à Liège. Il ne voulait que se créer des ressources. Le but fut atteint. Mais sur ces entrefaites une maladie survint, et peu de temps après, Durbach y succombait.

— Pardon, mais ce n'est que l'histoire de tout à l'heure aggravée de nouveaux détails, remarqua ironiquement l'auditeur.

AMÉDÉE AUFAYRE.

(La suite au prochain numéro.)

Au moment où les traités internationaux ouvrent à notre commerce de si vastes débouchés, il est important que nos industriels puissent correspondre avec tous les pays du monde. Les langues allemande, italienne, espagnole et anglaise deviennent le *vade mecum* de tous les négociants, et l'art d'apprendre simultanément et sans fatigue devient désormais indispensable.

M. C. VOLAND, par une méthode comparative et simultanée qui lui est propre, et qui lui a valu des félicitations unanimes pour ses beaux succès, ouvrira un cours complet de quatre langues résumant sa linguistique, à des conditions abordables à toutes les positions.

Se faire inscrire rue Dubois, 6, de 8 heures à 10 heures du soir.

MÉLANGES.

*
**

DEVANT UN PHOTOGRAPHE.

Un mari et sa digne épouse lisent l'annonce-réclame d'un photographe :

Photographie inaltérable au carbone.

Le mari à sa femme :

— Qu'est-ce que cela veut dire : au carbone ?

La femme à son mari :

— Que tu es bête, c'est bien simple ; sur cent cartes que tu fais faire, par exemple, tu es sûr d'en avoir vingt-cinq bonnes.

*
**

AU BAL MASQUÉ.

— Mon chéri, ne vois-tu pas au fond de mon cœur combien je t'aime ?

— Mimi, je suis *myope*.

*
**

— Je vous présente, disait M. C..., à l'évêque de B..., mon ami, M. X., un organiste de beaucoup d'avenir et qui compose de la *musique sacrée*.

— Monseigneur, reprit M. X., mon ami oublie de vous dire une chose.

— Et laquelle ?

— C'est qu'il a l'habitude de mettre toujours la charrue devant les bœufs.

*
**

Corbleu ! l'admirable déjeuner que je viens de m'offrir ! s'écrie un gros et gras jeune homme en abordant sur le boulevard un de ses amis, et de ces amis qui ont le droit de tout dire.

— Bah ! conte-m'en donc un peu le menu.

— Volontiers. D'abord, une douzaine d'huitres.

— Une douzaine d'huitres ! Malheureux, tu veux donc mourir dans l'année.

— Comment cela ?

— Vous étiez treize à table.

*
**

EN POLICE CORRECTIONNELLE.

Le président. — Gendarmes, rapprochez l'accusé de la Cour.

L'accusé. — Faut pas déranger ces messieurs, mon président, j'irai bien tout seul... dans la cour.

POUR TOUTS LES ARTICLES NON SIGNÉS,

Le Propriétaire-Gérant, BRÉJOT.

LYON. — TYPOGRAPHIE B. BOURSRY,
Rue Mercière, 92.